

A3G

AUDREX AUDIT ANTILLES GUYANE

ANNECY
CAYENNE
FORT-DE-FRANCE

MON ECOLE EXTRA-ORDINAIRE

Association loi 1901

2, rue du Pré de la Danse

74940 ANNECY LE VIEUX

SIRET : 818 095 994 00021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2019

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la structure associative **M.E.E.O** relatifs à l'exercice clos le 31 aout 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la structure associative à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Subventions d'investissement » de l'annexe traite des modalités d'affectation du résultat et de l'application des règles du Comité de la Réglementation Comptable. Nos travaux ont consisté à vérifier le respect de la comptabilisation des décisions des différentes conventions.
- La note « convention d'occupation des locaux » de l'annexe relate le traitement de la subvention d'occupation des locaux avec la mairie d'Annecy. Nos travaux ont consisté à vérifier le traitement de cette convention.
- La note « faits caractéristiques de l'annexe » relate la mise en place le 5 juillet 2019 d'une procédure de redressement judiciaire ayant pris fin le 4 octobre 2019 par l'acceptation d'un plan de continuation validé par le Tribunal de Grande Instance d'Annecy.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la structure associative à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre structure associative.

ANNECY, le 16 mars 2020

Le Commissaire aux Comptes
AUDREX AUDIT ANTILLES GUYANE

Thierry **BARBE**
Commissaire Aux Comptes
Associé Technique

Roger **VIGILANT-JAKOU**
Commissaire Aux Comptes
Associé Signataire

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/08/2019 12			Exercice N-1 31/08/2018 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	470	470				
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	14 848	9 411	5 437	6 150	713	11.60
Autres immobilisations corporelles	134 677	50 244	84 433	90 935	6 502	7.15
Immobilisations en cours				8 243	8 243	100.00
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total II	149 995	60 125	89 869	105 327	15 458	14.68
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés				250	250	100.00
Autres créances				10 182	10 182	100.00
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	23 857		23 857	75 499	51 643	68.40
Charges constatées d'avance (3)	737		737	553	184	33.35
Total III	24 594		24 594	86 484	61 890	71.56
Comptes de Régularisation						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	174 589	60 125	114 463	191 811	77 348	40.32

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/08/2019	12	31/08/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	31 502		74 390		42 889	57.65
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	151 030		42 889		108 142	252.15
Subventions d'investissement Provisions réglementées	93 661		117 951		24 290	20.59	
Total I	25 868		149 453		175 320	117.31	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	79 907				79 907	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 114		11 955		13 159	110.08	
Dettes fiscales et sociales	34 210		21 511		12 699	59.04	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8 243		8 243	100.00	
Autres dettes	1 100		650		450	69.23	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	140 331		42 359		97 973	231.29
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		114 463		191 811		77 348	39.84

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

100 728 42 359

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2019 12			Exercice N-1 31/08/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	114 743		114 743	71 462		43 281	60.56
Chiffre d'affaires NET	114 743		114 743	71 462		43 281	60.56
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			413 727	382 535		31 192	8.15
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 176	14 124		10 948	77.51
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			531 646	468 121		63 524	13.57
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			143 970	98 230		45 740	46.56
Impôts, taxes et versements assimilés			17 814	7 066		10 748	152.10
Salaires et traitements			399 077	301 448		97 629	32.39
Charges sociales			125 902	104 981		20 921	19.93
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			26 635	20 161		6 474	32.11
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			274			274	
Total des Charges d'exploitation (II)			713 673	531 886		181 787	34.18
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			182 027	63 765		118 262	185.47
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

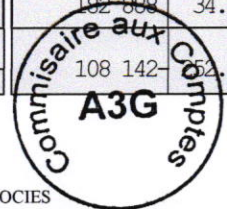


COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/08/2019	12	31/08/2018	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	822	715	106	14.87
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	822	715	106	14.87
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	822	715	106	14.87
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	181 205	63 049	118 156	187.40
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 987		6 987	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	24 290	20 161	4 129	20.48
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	31 277	20 161	11 116	55.14
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 102		1 102	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 102		1 102	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	30 175	20 161	10 014	49.67
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	563 744	488 998	74 747	15.29
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	714 775	531 886	182 888	34.38
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	151 030	42 889	108 142	72.15

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 114 463.42 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégageant un déficit de 151 030.05- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 22 mai 2019 l'Association a déposé une requête auprès du tribunal de Grande instance d'Annecy à fin que soit nommé un Mandataire ad hoc pour aider l'Association compte tenu des difficultés financières auxquelles elle était confrontée.

à cette période a succédé en date du 5 juillet 2019 la mise en place d'une procédure de redressement judiciaire .

Cette procédure a eu pour effet de consolider les dettes de l'Association à concurrence d'un montant de 79 907 € dont 38 760 € auprès des AGS.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La période de redressement judiciaire a pris fin le 4 octobre 2019, car entre le 5 juillet et cette date

l'Association avec l'aide du Mandataire judiciaire ,a pu présenter un plan de continuation et d'apurement du passif, plan qui a été accepté par les créanciers de l'Association et validé par le Tribunal de grande Instance d'Annecy dans sa séance du 4/10/2019

Au cours de l'exercice clos le 31/08/2019, l'Association a accueilli 48 élèves repartit en 4 classes "primaire" pour un effectif total de 33 élèves et une classe "college" pour un effectif de 15 élèves"

A la rentrée du 1 septembre 2019, des classes primaires au nombre de 3 pour un effectif de 27 élèves et 2 classes "college" pour un effectif de 22 élèves ont été ouvertes.

la différence par rapport à l'année scolaire 2018/2019 concerne les classes primaires.Celles ci à compter du 1 septembre 2019 sont gérées par le "SESSAD ST FRANCOIS", membre de l'Ordre de Malte.

Les cours sont réalisés dans les locaux de l'Association Meeo avec les salariés de l'association Meeo.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -



ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

A) Subvention d'investissements :

Les subventions d'investissement reçues ont été reintégrées dans le resultat de l'exercice par inscription en produits exceptionnels , ceci en proportion des amortissements pratiqués sur les biens financés.

au 31/08/2019: quote part subvention investissement reintégrée : 24 290 €

B)Convention d'occupation des locaux .:

La ville d'Annecy a mis à disposition de l'association à compter du 1 mai 2016 les locaux situés 2 rue du pré de la danse.

A compter du 1 septembre 2018 la ville d'Annecy a mis à disposition une partie des locaux situés 19 rue jean Mermoz à Annecy le vieux

Il est aussi apparu qu'une redevance de loyer portant sur la période du 01/09/2018 au 31/12/2018, qui n'avait pas été appelée auprès de l'Association , n'a pas été déclarée au passif auprès du Mandataire Judiciaire .

Cette créance d'un montant de 6038 € qui avait été comptabilisée a été constatée en produit exceptionnel sur l'exercice.

C) Au cours de l'exercice l'association a reçu sous forme de dons divers matériels .

Ces dons valorisés 5 489 € ont été constatés en dons reçus et en immobilisations .

Ces biens ont été amortis à concurrence de 4191 € sur l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	470		
TOTAL	470		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 295		4 104
Installations générales agencements aménagements divers	103 651		575
Matériel de transport			499
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 158		14 793
Immobilisations corporelles en cours	8 243		
TOTAL	138 347		19 971
TOTAL GENERAL	138 817		19 971

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			470	470
TOTAL			470	470
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		551	14 848	14 848
Installations générales agencements aménagements divers			104 227	104 227
Matériel de transport			499	499
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			29 951	29 951
Immobilisations corporelles en cours		8 243		
TOTAL		8 794	149 525	149 525
TOTAL GENERAL		8 794	149 995	149 995

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	470			470
TOTAL	470			470
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 145	4 266		9 411
Installations générales agencements aménagements divers	21 413	12 476		33 889
Matériel de transport		103		103
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 462	9 790		16 252
TOTAL	33 020	26 635		59 655
TOTAL GENERAL	33 490	26 635		60 125

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 266				
Instal.générales agenc.aménag.divers	12 476				
Matériel de transport	103				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 790				
TOTAL	26 635				
TOTAL GENERAL	26 635				



ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Charges constatées d'avance	737	737	
TOTAL	737	737	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	79 907	40 304	17 333	22 270
Fournisseurs et comptes rattachés	25 114	25 114		
Personnel et comptes rattachés	1 704	1 704		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 407	20 407		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 270	1 270		
Autres impôts taxes et assimilés	10 829	10 829		
Autres dettes	1 100	1 100		
TOTAL	140 331	100 728	17 333	22 270
Emprunts souscrits en cours d'exercice	89 899			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 992			

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 330
Dettes fiscales et sociales	12 869
Total	27 199

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	737
Total	737

Subventions d'équipement

Subventions d'équipement reçues au 31/08/2019 : 150 971 €

Subventions rapportées au résultat au 31/08/2019 : 57 310 €



ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subvention ARS activité "classes primaire "	280 400
Subvention FDVA	2 000
Subvention Fondations "activité classe primaire"	48 500
Subvention Fondation autres	13 000
Total	343 900

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	10
Total	12

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- redevance de loyer 2018 non appelé	6 038	
- indemnité versée non débité	255	
- écarts divers	161	
- cplt scolarité 2018	300	
- écarts antérieurs	232	
Total	6 986	
Charges exceptionnelles		
- indemnité de scolarité versée	445	
- perte scolarite 2018	110	
- fact 2018 ikea	547	
Total	1 102	

